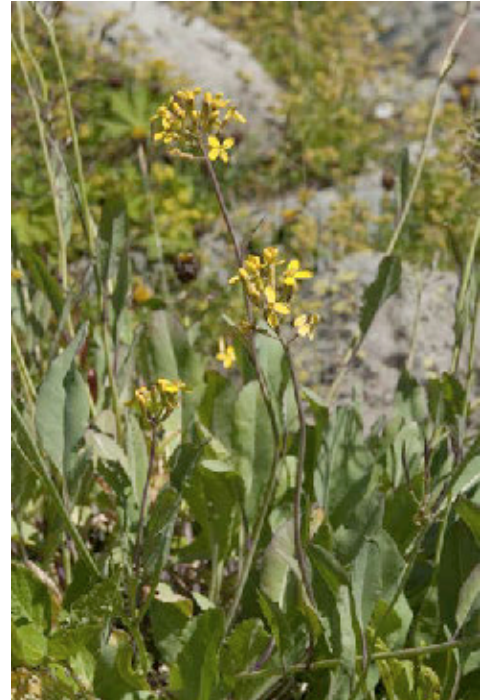
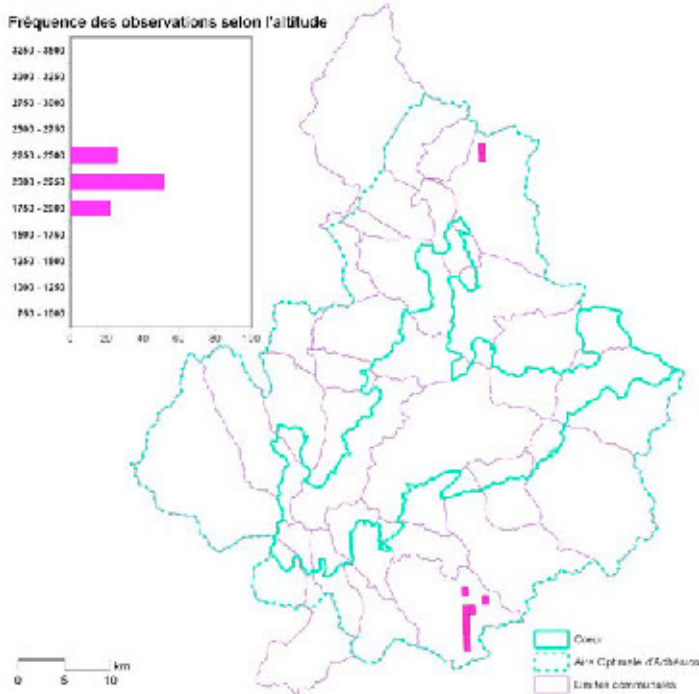


Coincya richeri

Coincya richeri (Vill.) Greuter & Burdet, *Willdenowia* 13 : 88 (1983)
Rhynchosinapsis richeri (Vill.) Heywood
Chou de Richer
Senape di Richer
Brassicaceae
Hémicryptophyte
Ouest-alpin
Sans protection réglementaire - LRRA : quasi menacée



© Parc national de la Vanoise - Christian Balais

Éléments descriptifs

Ce chou est une grande crucifère de montagne pouvant atteindre 50 cm de haut. La plante est entièrement glabre et a un aspect vert glauque. Les feuilles sont presque toutes situées à la base, grandes, entières, obovales, elles sont légèrement ondulées sur le bord. La tige, robuste, se termine en corymbe dense de fleurs jaunes vifs, assez grandes. Le fruit de cette *Brassicaceae* est une longue silique qui se termine par un bec long de 0,5 à 2 cm. Les valves sont striées, parcourues de trois à cinq nervures, ce caractère distingue le genre *Coincya* du genre *Brassica* qui ne possède qu'une nervure par valve.

Écologie et habitats

Le Chou de Richer se développe aux étages subalpin et alpin. En Vanoise, toutes les observations sont comprises entre 1900 et 2480 m d'altitude. Il affectionne plutôt les milieux frais sur les ubacs et les fonds des hautes vallées. Il pousse en pelouses rocailleuses et dans les éboulis grossiers. Exigeant quant à la nature géologique du substrat, le Chou de Richer préfère les roches acides, granitiques ou schisteuses.

Distribution

Le Chou de Richer est un endémique ouest alpin c'est-à-dire qu'on ne peut l'observer que sur la partie ouest des Alpes, où il n'est connu qu'en France et en Italie. En France, il est présent des Alpes-Maritimes à la Savoie. Les populations savoyardes sont les plus septentrionales connues. Sur notre département, c'est une plante qui possède une distribution très éparse, localisée dans l'état de nos connaissances à seulement trois communes : Valloire et en Vanoise à Sainte-Foy-Tarentaise

(vallon de la Louïe Blanche) et à Bramans (vallons d'Ambin et de Savine). Il a aussi été indiqué à Valmeinier (Rouy et Foucaud, 1895 ; Vivat, 1998 com. pers.) où il n'a pas encore été retrouvé.

Menaces et préservation

Ce chou endémique ne semble pas menacé sur l'ensemble de son aire de distribution. Il est d'ailleurs considéré comme assez commun dans les Hautes-Alpes (Chas, 1994). En Savoie, il est donc beaucoup plus rare et très localisé, justifiant ainsi son statut d'espèce vulnérable à l'échelle départementale (Delahaye et Prunier, 2006). Les stations connues sont restreintes avec des effectifs modestes, mais aucune menace directe n'est repérée à court terme. Les stations savoyardes étant toutes situées en dehors d'espaces protégés et le Chou de Richer n'ayant aucun statut de protection, il semble important de poursuivre une veille sur les stations actuelles. Une éventuelle modification de son habitat et des changements de pratiques pastorales pourraient lui être dommageables.